

# Le Petit Journal de Montbrison



## Au sommaire

CR du Conseil Municipal	Page 1 à 2
Infos Mairie	Page 2 à 3
Flavescence	Page 3
M.A.C.T.	Page 4
Prieuré	Page 4

## MÉMENTO

- **Dimanches 5 et lundi 6 juin :**  
Pentecôte et lundi de Pentecôte
- **Mardi 7 juin :**  
Repas des aînés  
Réunion publique à 18h00
- **Dimanches 12 et 19 juin :**  
Elections législatives
- **Dimanche 19 juin :**  
Fête des pères
- **Mardi 21 juin :**  
Été

## COMPTE RENDU DU CONSEIL

### Séance du 10 mai à 18H00

#### PRESENTS :

BERARD Joseph, BERNARD Sylvain,  
CHEYRON Cindy, DESCOUR Catherine,  
GOURJON Pierre, MAILLOT Séverine, MERY  
Patrice, PERRET Florence,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** PERRET  
Florence

#### Ordre du jour :

- Subvention WC prieuré
- Urbanisme
- Devis goudron à froid
- Devis réparation volet école
- Questions diverses.

#### SUBVENTION WC PRIEURE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que cet été, plusieurs manifestations sont prévues au Prieuré. Un devis pour l'achat de toilette mobile et de mobilier a été demandé, le matériel pourra servir aux différentes associations de la commune. Les différents devis sont étudiés :

- Challenger : achat mobilier et grille héliotrope : 2 675.71€ HT
- CNSE : Toilette mobile : 840€ HT

Après délibération le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les deux devis pour un montant total de 3 515.71€ HT.
- De demander une subvention au Département de la Drôme pour la réalisation de ces travaux (50%) 1 757.86€.

#### URBANISME

**PC 026 192 22 N0005 GENIN Christian :**  
Construction d'un hangar avec panneaux photovoltaïques.

Avis favorable du Conseil Municipal pour la construction mais défavorable à cet emplacement.

#### DEVIS GOUDRON A FROID

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour entretenir les routes et reboucher les trous il faut acheter du goudron à froid. Un devis pour 8 tonnes de goudron a été demandé à notre fournisseur BRAJA VESIGNE.

8 Tonnes de goudron à froid 1 267.20€ TTC.

Accord du Conseil.

#### REPARATION VOLET ECOLE

Un volet roulant et une poignée de fenêtre sont cassés à l'école. Un devis a été demandé à la

société GROSJEAN. Le devis s'élève à 654.54€ TTC.

Le Conseil Municipal va demander d'autres devis pour comparer les différentes offres que le montant du devis.

### QUESTIONS DIVERSES

#### ROBINET ECOLE

A la rentrée scolaire, les enfants pourront se laver les mains à l'eau chaude, un raccordement au chauffe-eau et un mitigeur vont être installés par la société DASSE Frères pour un montant de 318€ TTC.

#### SECURITE CARREFOUR

La sécurisation du carrefour devant le café du centre est envisagée. Une étude avec un expert mandaté par la Direction Départementale va être menée.

#### STATION DE LAVAGE

Un projet de station de lavage pour pulvérisateur est envisagé. Des contacts avec les agriculteurs et les communes qui en ont une vont être pris.

### CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

La société 2684 Watt a pris contact avec Monsieur le Maire en vue d'implanter des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Le Conseil est intéressé mais souhaite avoir plus d'informations. Une réunion va être prévue avec la société.

#### ELAGAGE HAIES

L'entreprise "La Roseraie » qui réalise le fauchage des routes se propose de réaliser le broyage des arbres et des haies aux abords des chemins, pour un montant de 400€ TTC.

Accord du Conseil.

#### REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique organisée par le Conseil Municipal est prévue à la salle des fêtes le Mardi 7 juin à 18h00.

#### QUESTION

Séverine MAILLOT demande l'autorisation de faire un banc et un bac à fleur en pierres sur la dalle béton où se trouvaient les anciens bacs à poubelles.

Accord du Conseil.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux, Le Maire,  
Patrice MERY

## INFOS MAIRIE

### **COUPURE ELECTRICITE**

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures :

**Vendredi 24 juin 2022 de 09h00 à 16h00**

**Quartiers ou lieux-dits : LES PLANS**

### **FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS**

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

#### **Plan de surveillance et de lutte régional**

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, en partenariat avec la FREDON<sup>4</sup>, vise

à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps.

- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

#### **Comment signaler un individu ou un nid ?**

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr).

- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique ».

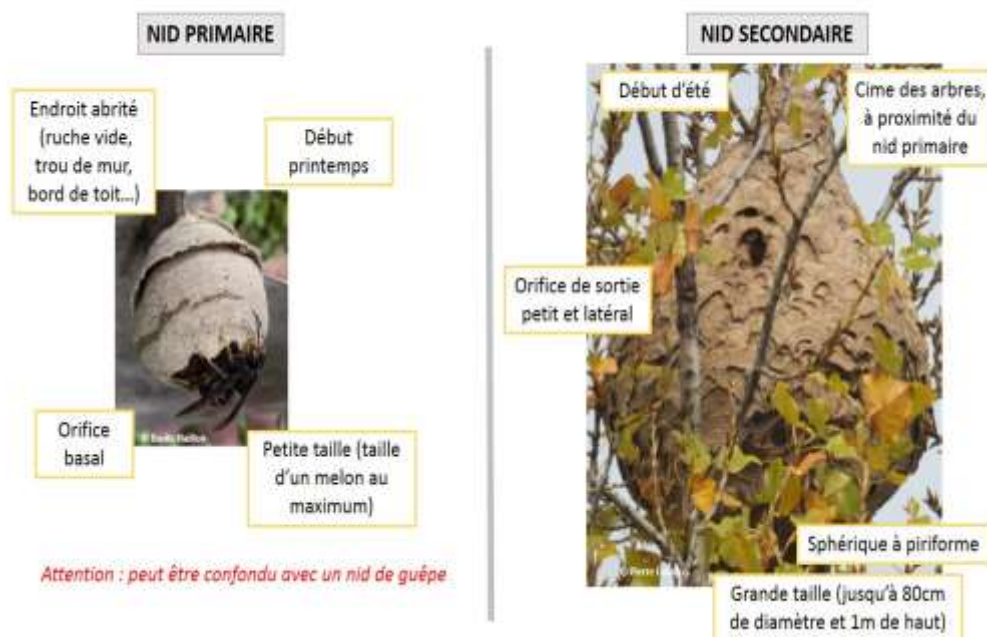
Section apicole GDS Rhône-Alpes

<sup>1</sup>Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

<sup>2</sup> Arrêté du 26 décembre 2012

<sup>3</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>4</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



## Réunion publique

Une réunion publique organisée par le Conseil Municipal se tiendra le mardi 7 juin à 18h à la salle des fêtes.

## Fauchage

Fauchage raisonné: le broyage des accotements de nos chemins communaux se fera dans l'ordre des urgences, le plus tard possible pour préserver la biodiversité et la nidification des oiseaux, soyons patients! Merci aux riverains de vérifier qu'il n'y ait pas de piquets ou fils de fer dans la partie qui sera broyée, ce qui causerait de gros dégâts à l'épareuse (c'est malheureusement déjà arrivé!).

## FLAVESCENCE

### Lutte obligatoire contre la maladie de la flavescence dorée de la vigne.

A l'initiative des référents communaux, une réunion d'information s'est tenue début mai, en présence de bon nombre de viticulteurs de la commune, ainsi que d'une grande majorité du Conseil Municipal.

Elle avait pour but de rappeler à tous les risques majeurs de l'aggravation exponentielle des contaminations du vignoble monbrisonnais par la maladie de la flavescence dorée. Transmise par la cicadelle, petit insecte volant, elle ne peut se contrer que de deux façons:

- traitements insecticides, au nombre de trois cette année encore, visant à éradiquer les larves de cicadelles avant qu'elles ne se développent.
- arrachages et destructions des souches contaminées au cours de l'hiver, avant que la végétation ne redémarre.

Certains viticulteurs ne faisant pas correctement leur travail (traitements ou arrachages), la commune se trouve dans une situation délicate. Pour infos, **65 souches étaient contaminées en 2018, on en était à 699 lors de la prospection de 2021**. A terme, c'est l'arrachage progressif des parcelles les plus touchées qui est envisagé.

Il a été rappelé à tous les viticulteurs l'importance de la solidarité dans ce type de lutte, car un ou deux récalcitrants mettent en péril tout le vignoble.

Enfin, soumis à arrêté préfectoral, les traitements et arrachages ont un caractère **obligatoire**, nous ne pouvons nous y soustraire !! (Début de la campagne de traitements à partir du **4 juin**), ce n'est pas de gaieté de cœur que nous traitons, mais bien par nécessité.

Nous nous excusons par avance auprès des Montbrisonnais et des vacanciers pour la gêne occasionnée, et nous comptons sur votre compréhension.

Maxime Laurent et Guillaume Herbert, référents communaux Flavescence dorée

## M. A. C. T.

Samedi 11 juin 2022 à 15 h au Prieuré de Montbrison

- Assemblée générale
- Conférence : "La voix des ruines : Conservation, Restauration" par Michel DEBIDOUR
- Pot de l'amitié

**Assemblée Générale MACT**  
Montbrison Archéologie Culture et Tourisme

**Samedi 11 Juin à 15h**



à l'issue :  
Conférence **La voix des ruines :  
Conservation, restauration**

par **Michel DEBIDOUR**, Historien et archéologue



**au PRIEURE de Montbrison/Lez**  
Pot de l'amitié pour terminer

**Entrée libre**

contact : J-CI Mège 06/08/47/11/95

## PRIEURÉ

*Main dans la main au soir couché,  
Au gré des vents abîmés,  
Sous un ciel à peine rosé,  
Nous cheminons le cœur léger,  
En direction du Prieuré,  
De ses cendres ressuscité...*

*En ce lieu doucement teinté,  
Niché au pied de son rocher,  
De milles genêts éclaboussé,  
Aucun secret à ébruiter ...*

*Seul un silence enchanté,  
Doux parfum de liberté,  
Monte des vignes éméchées,  
Nous laissant l'âme comme ébranlée,  
En rédemption de nos péchés,  
Une belle promesse d'éternité...*

Flore

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 6 juillet 2022**

**Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 27 juin 2022 à 19h30**

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

Email : [redaction@petit-journal-montbrison.com](mailto:redaction@petit-journal-montbrison.com)

et consulter le petit journal sur site Internet : [www.petit-journal-montbrison.com](http://www.petit-journal-montbrison.com)

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - [webmaster@petit-journal-montbrison.com](mailto:webmaster@petit-journal-montbrison.com) : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT